



Note d'étape synthétique pour la réunion du Groupe de travail 1 « Compétitivité et RSE »

sous la Présidence de **Patrick PIERRON**
5 décembre 2013

Introduction

Depuis 2008 et le XXème Congrès National des SCOP du BTP, la Fédération des SCOP du BTP a lancé le développement durable comme axe stratégique de développement des Coopératives de BTP.

Différentes étapes ont ponctué son action : sensibilisation des adhérents au développement durable, mise en place d'offres globales coopératives sur les territoires, participation au Comité stratégique du Plan Bâtiment du Grenelle en qualité de membre, réunion des parties prenantes pour expliquer la démarche RSE des SCOP du BTP (250 personnes dont à la maison de la Chimie en 2012), mise en œuvre concrète de la RSE auprès des Coopératives dans le cadre d'une opération pilote réussie en région (2010/2012).

Le XXIème Congrès National Fédéral de mars 2013 a marqué pour les SCOP du BTP une nouvelle phase de son engagement dans le développement durable en considérant que la RSE est un enjeu majeur de développement pour les SCOP du BTP et en lançant un processus de labellisation.

Des trophées ont été remis à cette occasion à deux SCOP BTP évaluées. Un partenariat avec l'AFNOR a été conclu pour aider la Fédération à réaliser son projet.

Ce Congrès axé sur la RSE a eu un large retentissement dans la presse spécialisée (BTP et autres) et dans la presse coopérative.

Sur le site internet de la Fédération des SCOP du BTP (www.scopbtp.org), il est possible de consulter les débats du Congrès sur le sujet dans la rubrique WEB TV de la page d'accueil.

Deux DVD ont été édités sur l'opération pilote RSE et les débats RSE du Congrès. Ils sont aujourd'hui largement diffusés sur les salons professionnels.

Le document joint à la présente note d'étape, présenté au Commissariat Général au Développement Durable en juillet 2013, détaille la démarche et le schéma envisagé.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Un groupe de travail composé de Dirigeants de SCOP BTP et des équipes de l'AFNOR a été constitué pour rédiger un guide AFAQ 26000 adapté aux SCOP BTP souhaitant s'engager dans la démarche. Il s'est réuni à quatre reprises sur le dernier semestre dont deux fois en présence d'un membre du Commissariat Général au Développement Durable. Ce guide est aujourd'hui terminé.

Des réunions ont eu lieu durant le dernier trimestre sur les territoires (10 réunions) pour expliquer aux SCOP du BTP la démarche et le processus de labellisation. D'ores et déjà, 80 adhérents sur 600 (soit environ 3 000 salariés) se sont dits intéressés par le schéma proposé.

Des ateliers thématiques animés par les correspondants locaux de l'AFNOR se tiendront dans les différentes régions au cours du premier semestre pour amplifier le mouvement déjà engagé.

Les étapes à venir

La deuxième phase de mise en place du dispositif de labellisation RSE SCOP BTP se concrétisera dès janvier 2014 par la constitution d'un groupe de travail composé de Dirigeants de SCOP BTP et de parties prenantes de l'environnement professionnel des Coopératives (Banques, Assurances, Organisme de protection sociale, de prévention, Pouvoirs publics...).

Ce groupe de travail aura en charge de déterminer les critères permettant d'obtenir la labellisation. Les critères seront arrêtés au premier trimestre 2014.

Parallèlement, la convention de partenariat Fédération SCOP BTP / AFNOR précisera le processus de labellisation et la méthodologie permettant aux SCOP du BTP d'obtenir celui-ci. C'est-à-dire les conditions de candidature, les différentes étapes d'évaluation, les éléments financiers etc...

Au second trimestre 2014, le dispositif sera opérationnel pour accueillir les premières SCOP dans le dispositif.

Dans le même temps, la Fédération des SCOP du BTP poursuivra ses échanges avec le Commissariat Général au Développement Durable pour « coller » au cahier des charges de labellisation RSE du Ministère de l'Ecologie afin que son label soit reconnu par les Pouvoirs Publics.

La Fédération des SCOP du BTP se tient à la disposition de la plateforme RSE en général et du groupe de travail « Compétitivité et RSE » en particulier pour toute audition ou demande de précisions sur sa démarche.

Paris, le 4 décembre 2013,
Olivier DIARD
Délégué Général
Fédération des SCOP du BTP